

Contrôle sanitaire des EAUX

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Affaire suivie par:
service santé environnement
Tél: 02 38 77 34 57

Destinataires

MONSIEUR - VEOLIA/STEI EAU PISCINE
MONSIEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN
MONSIEUR LE DIRECTEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN
MADAME - VEOLIA/STEI EAU PISCINE
MADAME, MONSIEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN

PIS. MUNICIPALE ST AVERTIN

Prélèvement 00134824 **Commune** SAINT-AVERTIN
Installation UDI 001104 GB PISCINE MUNICIPALE ST AVERTIN **Prélevé le** : jeudi 19 mars 2026 à 12h00
Point de surveillance P 0000001725 GB PISCINE MUNICIPALE ST AVERTIN **par** : SOLÈNE DISCEPOLI
Localisation exacte GRAND BASSIN (ANNUEL) **Type visite** : PI

Mesures de terrain

Transparence qualitative
Fréquentation instantanée
Température de l'eau
pH
Acide isocvanurique
Chlore combiné
Chlore libre
Chlore libre actif
Chlore total

Résultats

0 SANS OBJET
0 SANS OBJET
28.6 °C
7.3 unité pH
<5 mg/L
0.58 mg(Cl₂)/L
1.67 mg(Cl₂)/L
1.00 mg(Cl₂)/L
2.25 mg(Cl₂)/L

Limites de qualité

inférieure	supérieure
6.90	7.70
0.40	1.40

Références de qualité

inférieure	supérieure
	100
	0
	0
	0
	250,00
	5,00
	100,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703
Type de l'analyse : PCLT Code SISE de l'analyse : 00135489

Référence laboratoire : 2602057063-PCLT00135489

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 36°-44h <1 n/mL
Entérocoques /100ml-MS <1 n/(100mL)
Pseudomonas aëruginea par 100ml <1 n/(100mL)
Staphylocoques pathogènes par 100ml <1 n/(100mL)

MINERALISATION

Chlorures 108 mg/L

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total 6,0 mg(C)/L

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme <0,20 µg/L
Chlorodibromométhane 0,43 µg/L
Chloroforme 15 µg/L
Dichloromonobromométhane 1,3 µg/L
Trihalométhanes (4 substances) 17 µg/L

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00134824)

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur pour le carbone organique total. Prévoir un apport d'eau neuve entre 30 et 50 Litres/jour/baigneur.

Tours le 24 mars 2026

Pour le Préfet,
Pour la directrice générale,
L'Ingénieur d'études Sanitaires

Signé :

Carinne LEDUC

Contrôle sanitaire des EAUX

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Affaire suivie par:

service santé environnement

Tél: 02 38 77 34 57

Destinataires

MONSIEUR - VEOLIA/STEI EAU PISCINE
MONSIEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN
MONSIEUR LE DIRECTEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN
MADAME - VEOLIA/STEI EAU PISCINE
MADAME, MONSIEUR - MAIRIE DE SAINT-AVERTIN

PIS. MUNICIPALE ST AVERTIN

Prélèvement 00134790
Installation UDI 003927 PAT PISCINE MUNICIPALE ST AVERTIN
Point de surveillance P 0000002652 PAT PISCINE MUNICIPALE ST AVERTIN
Localisation exacte PATAUGEOIRE

Commune SAINT-AVERTIN
Prélevé le : jeudi 19 mars 2026 à 11h45
par : SOLÈNE DISCEPOLI
Type visite : PI

Mesures de terrain

Transparence qualitative
Fréquentation instantanée
Température de l'eau
pH
Acide isocvanurique
Chlore combiné
Chlore libre
Chlore libre actif
Chlore total

Résultats

0 SANS OBJET
0 SANS OBJET
30.2 °C
7.3 unité pH
<5 mg/L
0.56 mg(Cl2)/L
1.88 mg(Cl2)/L
1.13 mg(Cl2)/L
2.44 mg(Cl2)/L

Limites de qualité
inférieure supérieure

6.90 7.70
75.00
0.60
0.40 1.40

Références de qualité
inférieure supérieure

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703
Type de l'analyse : PCLT Code SISE de l'analyse : 00135455

Référence laboratoire : 2602057064-PCLT00135455

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aé. revivifiables à 36°-44h
Entérocoques /100ml-MS
Pseudomonas aëruginea par 100ml
Staphylocoques pathogènes par 100ml

<1 n/mL
<1 n/(100mL)
<1 n/(100mL)
<1 n/(100mL)

100

MINERALISATION

Chlorures

78,0

mg/L

250,00

OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES

Carbone organique total

5,7

mg(C)/L

5,00

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromoforme
Chlorodibromométhane
Chloroforme
Dichloromonobromométhane
Trihalométhanes (4 substances)

<0,20
<0,20
8,7
0,68
9,4

µg/L
µg/L
µg/L
µg/L
µg/L

100,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00134790)

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur pour le carbone organique total. Prévoir un apport d'eau neuve entre 30 et 50 Litres/jour/baigneur.

Tours le 24 mars 2026

Pour le Préfet,
Pour la directrice générale,
L'Ingénieur d'études Sanitaires

Signé :

Carinne LEDUC